

Webinaire

Intégrer un alternant en situation de handicap et comprendre la fonction de tuteur

Julie SANCHEZ

Responsable de service - Cap emploi Haute-Garonne

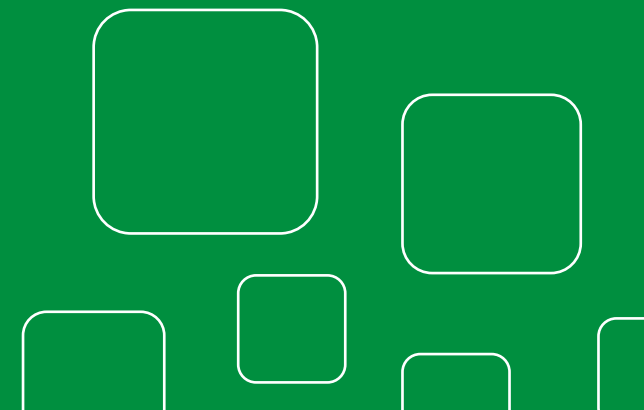
Virginie CHERRIER

Conseillère – OPCO Entreprises de proximité

Valérie BESANGER

Chargée d'études et de développement - Agefiph Occitanie

Jeudi 24 septembre 2026



FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ALTERNANCE

Programme Webinaires flash : Handicap et Alternance

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre
27/02 - 13h30	26/03 - 13h30	24/04 - 13h30	29/05 - 13h30	26/06 - 13h30	24/09 - 13h30
Comment favoriser ma politique handicap par le biais de l'alternance ?	Comment intégrer les compétences de demain par l'alternance ?	Handicap et apprentissage dans la fonction publique, employeurs publics, pourquoi pas vous ?	Les aides et mesures pour favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi d'un alternant	Comment sécuriser le parcours d'un alternant en situation de handicap en entreprise et au CFA ?	Intégrer un alternant en situation de handicap et comprendre la fonction de tuteur
S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire	S'inscrire

Les missions des Cap emploi

Cap emploi délivre son accompagnement dans deux domaines :

Accompagnement **vers** l'emploi



- Informer, conseiller et accompagner les **travailleurs handicapés** dans leur recherche d'emploi puis dans leur intégration professionnelle
- Informer, mobiliser puis accompagner les **employeurs** dans leur démarche de recrutement et d'intégration de collaborateurs en situation de handicap



Accompagnement **dans** l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les **salariés et les employeurs** face à une problématique :
 - de maintien dans l'emploi
 - d'évolution professionnelle
 - de maintien en emploi et de transition professionnelle



**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien

L'INTERVENTION DE CAP EMPLOI VISE TOUJOURS À :

- ➔ **Compenser le handicap**
- ➔ **Sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap**
- Mobiliser les aides et dispositifs en**
- ➔ **complémentarité avec le droit commun**



OPCO Entreprises de Proximité

Virginie CHERRIER- Conseillère entreprise à OPCO EP



24/09/26 Webinaire

« Intégrer un alternant en situation de handicap et comprendre la fonction de tuteur. »



Le tutorat / Maître d'apprentissage

Rôle de l'OPCO

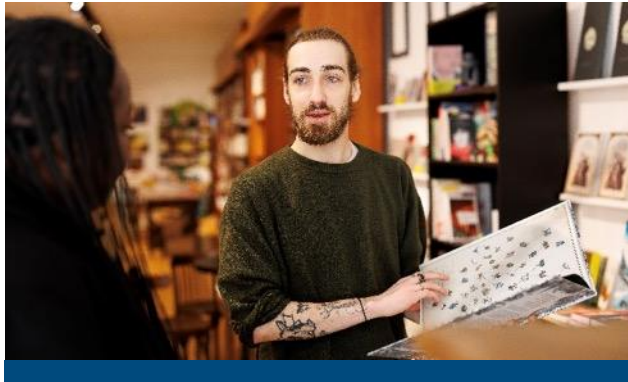
Qui peut être tuteur

Les missions

Faire le lien avec les
interlocuteurs

Les bonnes pratiques

Rôle de l'OPCO



Conseiller

- Information sur les dispositifs formation
- Accompagnement RH et compétences
- Appui sur les besoins en recrutement et en alternance



Financer

- Contrats d'apprentissage
- Contrats de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- Période de reconversion



Accompagner

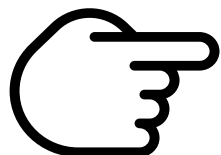
- Lien avec les branches professionnelles
- Appui à la qualité et à l'évolution de l'offre de formation
- Accompagnement aux grandes transitions

Qui peut être tuteur ?

**Salarié majeur volontaire
et expérimenté**

Maîtrise du métier

**Qualités relationnelles :
écoute, patience,
pédagogie, disponibilité**



Le maître d'apprentissage peut être un salarié de l'entreprise, le chef d'entreprise ou son conjoint collaborateur, y compris s'il ne dispose pas du statut de salarié.



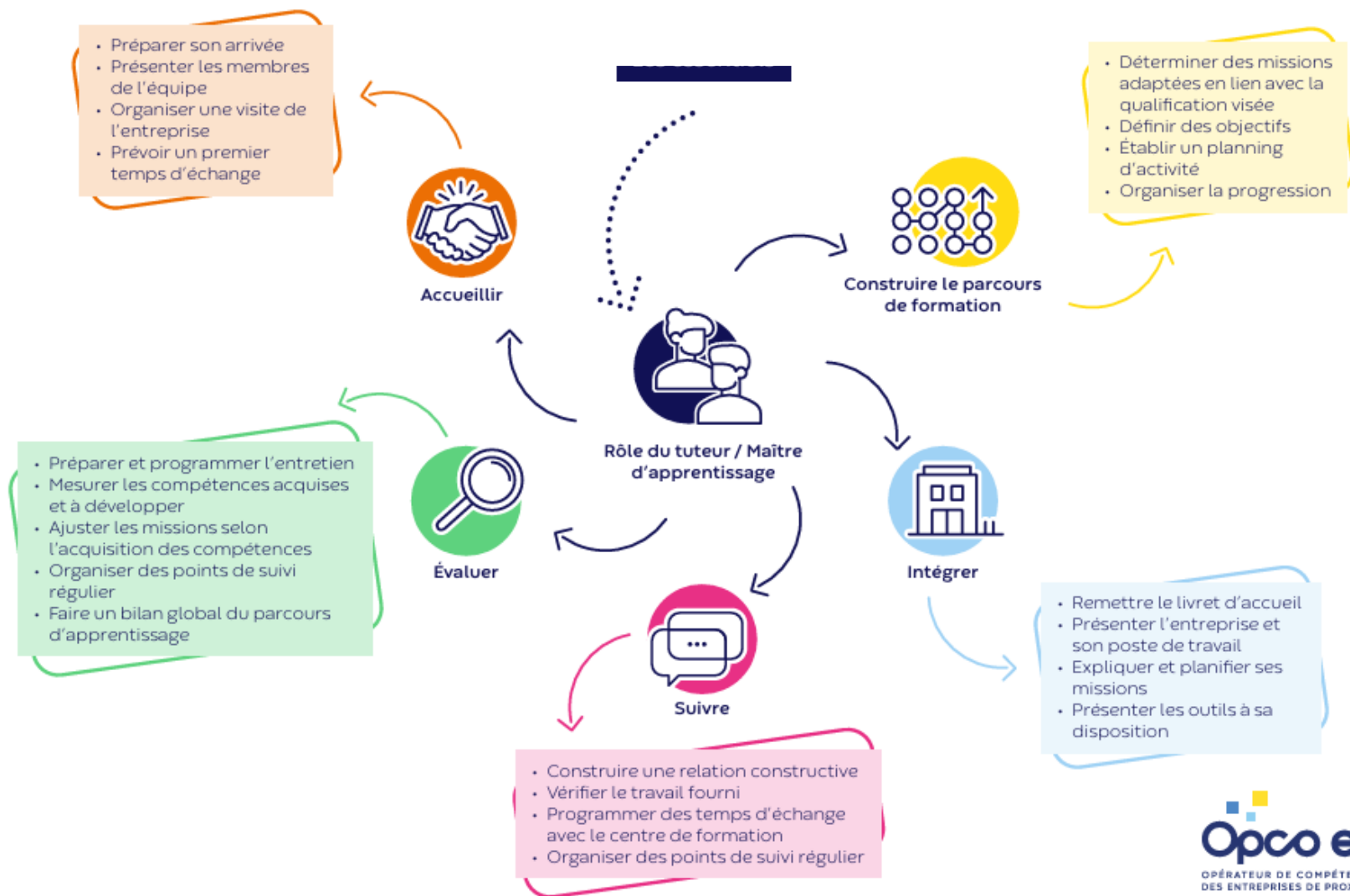
Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre relevant du même domaine et d'un niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et justifier d'au moins une année d'expérience professionnelle en rapport avec la qualification visée ;



Ou avoir exercé pendant au moins deux ans une activité en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

Un bon technicien n'est pas automatiquement un bon tuteur.

Les missions du tuteur



Faire le lien avec les interlocuteurs



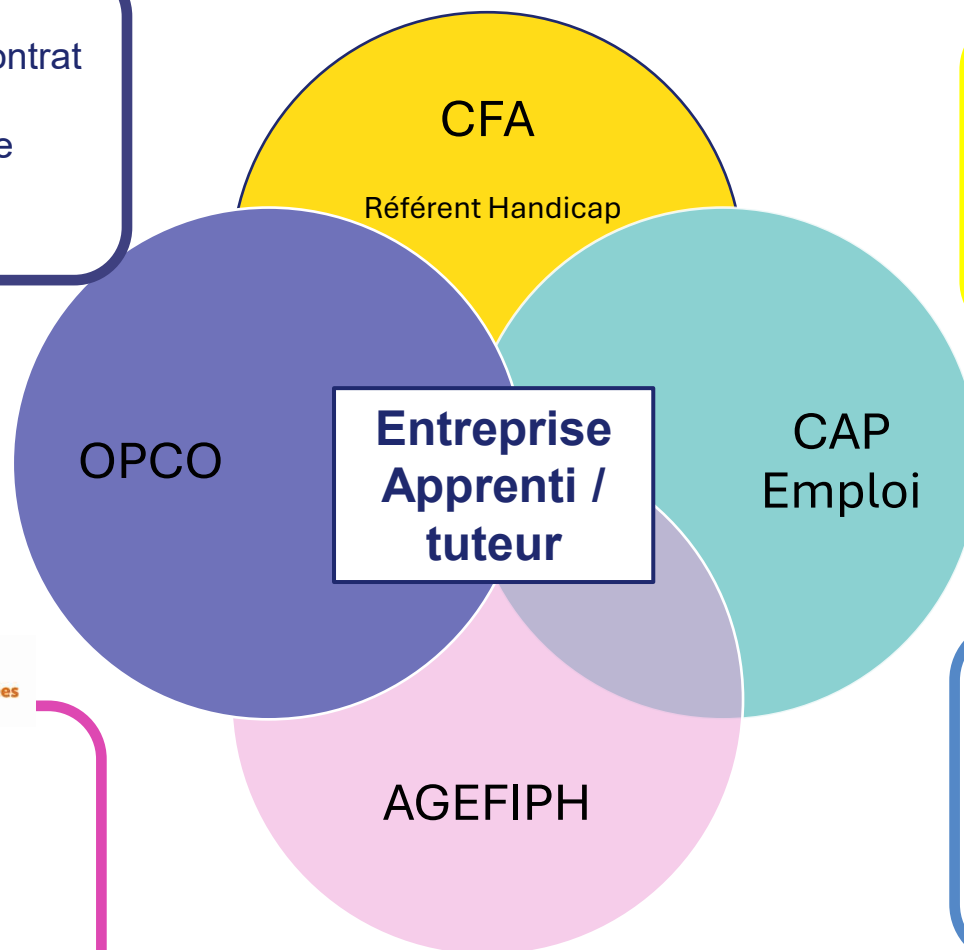
**Ressource Handicap
Formation**

OPCO

- ✓ Gestion & financement du contrat
- ✓ Majoration du coût contrat
- ✓ Conseiller / équipe territoriale
- ✓ Outils / services

CFA

- ✓ Mise en relation et formalisation de la relation d'apprentissage
- ✓ Proposition d'accompagnement
- ✓ Aménagement de la formation et des épreuves d'examen



agefiph ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

- ✓ Aide à l'embauche
- ✓ Aide à l'adaptation
- ✓ Appuis spécifiques
- ✓ Conseil, expert et ressources emploi-handicap

**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien

- ✓ Insertion / recrutement
- ✓ Accompagnement dans l'emploi
- ✓ Pour une Alternance Inclusive (région)

Les bonnes pratiques

Points d'attention

Préparer l'arrivée
Prévoir des temps d'échanges
Donner des objectifs
progressifs
Valoriser les réussites
Adapter sa communication



Le Hub de l'alternance

<https://hub-alternance.opcoep.fr/entreprise/thematique/accompagner-un-alternant-en-situation-de-handicap>

Fiches outil à télécharger :

Checklist : ai-je pensé à tout ?
Grille pour préparer l'entretien de suivi d'un
alternant

Exemple de mail sollicitation École

Modèle Livret d'accueil

Mesurer les acquis et évaluer les progrès



Se former

Actions clés en main
Catalogue de formations (maître
d'apprentissage, tuteur,...)

<https://selexion.opcoep.fr/>



Du contenu d'information pour vous :

Page internet dédiée au Handicap, Actualités, événements, webinaires,
évolutions juridiques, mails, ...



Les coordonnées de mon conseiller Opco EP

Vous avez un projet de formation ou d'alternance ? Contactez-le.

Les coordonnées de mon conseiller Opco EP

Pour afficher la carte de visite de votre conseiller, veuillez saisir le N° de SIRET de votre entreprise.

Le numéro Siret est un identifiant de 14 chiffres

Contact :

Virginie Cherrier - conseillère de proximité

virginie.cherrier@opcoep.fr

Agefiph

Valérie BESANGER – Chargée d'études et de développement - Agefiph Occitanie



Tuteur, maitre d'apprentissage : Accompagner un alternant en situation de handicap

Webinaire Flash Handicap et Alternance
24 septembre 2026
Cap emploi Haute-Garonne

Valérie Besanger

Chargée d'études et de développement - Agefiph Occitanie

1

Un plan de professionnalisation dédié

L'Afdas et l'Agefiph ont conçu, avec le cabinet Ariane Conseil, un parcours de formation **100% digital** pour sécuriser l'intégration du salarié en situation de handicap.

Il vise à former les tuteurs et maitres d'apprentissage à l'accueil, l'intégration et l'accompagnement d'un alternant en situation de handicap.

Rapide et pédagogique, la formation s'articule autour de **10 modules de 30 minutes, qui peuvent être suivis à votre rythme et en parfaite autonomie.**



PREALABLE : avoir suivi une formation « Maître d'apprentissage-tuteur » avant d'entamer les modules proposés.



2

Contenu du parcours

- **Deux modules généralistes pour s'informer sur le handicap au travail et comprendre le rôle d'accompagnateur du tuteur et du maître d'apprentissage** →



Handicap et emploi, c'est possible

Obligatoire | FR | Autoformation



Être tuteur/ maître d'apprentissage d'un alternant en situation de handicap

Obligatoire | FR | Autoformation

- **Huit modules thématiques pour approfondir précisément les handicaps et adapter sa posture** →

+
une évaluation finale



Déficiência visuelle

Obligatoire | FR | Autoformation



Déficiência intellectuelle

Obligatoire | FR | Autoformation



Déficiência auditive

Obligatoire | FR | Autoformation



Handicap moteur

Obligatoire | FR | Autoformation



Troubles cognitifs dont dys

Obligatoire | FR | Autoformation



Troubles psychiques

Obligatoire | FR | Autoformation



Troubles du spectre autistique

Obligatoire | FR | Autoformation



Maladies chroniques invalidantes

Obligatoire | FR | Autoformation

3

Comment en bénéficier ?



**UN SERVICE GRATUIT
PROPOSE PAR L'AGEFIPH !**

Je crée mon propre compte sur le service en ligne d'appui à la professionnalisation

appui.pro.agefiph.fr



Je m'inscris et commence le parcours directement en cliquant [ICI](#)



L'Agefiph à vos côtés



Valérie Besanger

Chargée d'Etudes et Développement

Délégation Régionale Occitanie – Toulouse

Tel : 05.62.47.88.33 – Mob : 06.66.40.72.04

v-besanger@agefiph.asso.fr

MERCI POUR VOTRE ECOUTE

DES QUESTIONS ?

